

Système de guidage sonore visant à améliorer l'autonomie des malvoyants dans les lieux publics.



1. Le principe

Les personnes malvoyantes, à l'aide d'un émetteur universel, activent lors d'intersections, un message audio bref et clair diffusé par une balise. Ce dispositif, couplé aux bandes podotactiles, leur permet de s'orienter de façon indépendante.

Les balises ont deux fonctions différentes :

Les balises de localisation

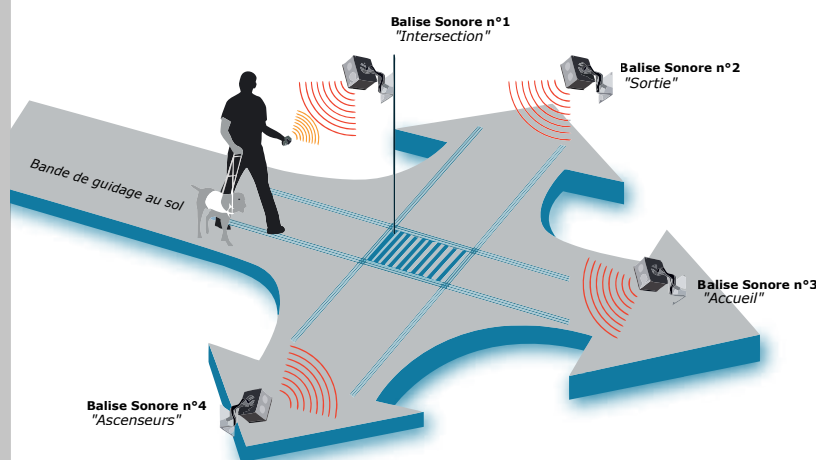
situées au-dessus des portes d'entrée et des services (guichets, comptoirs...), elles émettent le nom du lieu ou du service.

Les balises d'orientation ou flèches sonores

utilisées par groupe de 4 ou 5 balises, elles permettent de choisir entre plusieurs directions. Le groupe de balises est orchestré de façon à ce que les messages soient émis les uns après les autres afin que l'information soit claire. Cette fonction a été créée en partenariat avec la SNCF, et est protégée par un brevet déposé en son nom.



Showroom SNCF - Paris



Concept de flèche sonore

2. Pourquoi s'équiper ?

Répondre aux problèmes d'accessibilité des malvoyants dans les lieux publics.

Obligation dans le cadre de la loi PMR – Personnes à Mobilité Réduite. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose d'ici 2015 la prise en compte dans les lieux publics de tous les handicaps.

3. Lieux concernés

Installation en extérieur et en intérieur possible : mairies, musées, centres commerciaux, gares, aéroports, transports en commun, feux tricolores, passages dangereux...

4. Un produit qui s'adapte

- Envoi de messages par ethernet, chargés en mémoire permanente
- Paramétrage des balises par logiciel sur PC et raccordement à la balise par cordon ethernet
- Synchronisation possible de balises dans un même champ de détection
- Basculement possible entre deux messages préenregistrés, par actionnement d'un interrupteur déporté
- Compatibilité avec toutes les télécommandes pour malvoyants standardisées selon la norme NF S 32-002
- Réglage de la distance de détection des télécommandes
- Fonction Contrôle Automatique de Gain, permettant l'ajustement du niveau sonore au bruit ambiant grâce à un micro embarqué.



Télécommande conforme NF S 32-002



Haut parleur 8 Ω 20W,
pour installation en intérieur,
électronique séparée

5. Les avantages SAGITONE

- Interface PC de paramétrage très conviviale et gratuite
- Enregistrement personnalisé du message
- Alimentation par capteurs solaires en option quand aucun réseau électrique n'est disponible à proximité
- Une qualité de son professionnelle
- Une installation simplifiée
- Raccordement entre la balise et l'ordinateur par cordon ethernet, enlevé une fois le paramétrage de la balise réalisé.

6. La gamme SAGITONE

Les balises Sagitone sont en constante évolution en terme de design et de fonctionnalités.

Possibilité de différentes tailles et puissances d'enceintes, électronique intégrée ou séparée, installation intérieure ou extérieure, etc...

Contactez Active Audio pour connaître les différents modèles.

Pour une installation, prévoir :

- Une arrivée électrique 230V 50Hz ou 12V continu (en option : alimentation par capteurs solaires)
- Un support sur lequel fixer la balise à environ 3m de hauteur (mur, poteaux...)
- Des messages au format MP3 à charger dans les balises.



Gare de Vittel

www.activeaudio.fr - info@activeaudio.fr

332 Bd Marcel Paul - CP 602 - 44800 Saint-Herblain Cedex - France

Tél. : +33 (0)2 40 92 39 90 - Fax : +33 (0)2 40 92 39 91